

GARRIGUES STE EULALIE

BULLETIN MUNICIPAL N°15 Septembre 2011

BULLETIN MUNICIPAL N°15



Disparition du transformateur à Ste Eulalie

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Chers enfants,

Oui, chers enfants, car ce mot vous est en partie destiné. En effet, je veux vous donner quelques explications sur la piste de skate-park.

Voilà déjà de nombreux mois que la décision d'installer une telle piste a été prise par le Conseil Municipal, suite à des demandes réitérées de la jeunesse.

Restait à choisir l'emplacement, chose qui n'était pas facile, vu le peu de terrains dont nous disposons. Nous avons demandé des devis aux fabricants et nous les avons sollicités pour venir sur place pour le choix de l'implantation.

Après mûre réflexion, 2 terrains se sont avérés les plus aptes : sur le terrain de sport (propriété de Mr Garrisson qui nous a signifié un refus) ou sur le parking de l'école. Or les riverains de l'école ont manifesté leur totale désapprobation pour cause de nuisances diverses. Ils ont fait signer une pétition, sur laquelle figurent des signatures de personnes fort éloignées du quartier.

Je veux vous rappeler que le Conseil Municipal avait lancé ce projet pour satisfaire une partie de la jeunesse du village qui ne dispose pas de beaucoup d'animations. Ce projet dont le coût n'est pas anodin (environ 25000 €) avait été budgété dans les dépenses 2011.

Devant les difficultés d'implantation, le Conseil Municipal, dans sa séance du 29 septembre 2011 a décidé d'annuler ce projet, en désespoir de cause. Croyez-bien, les enfants, que nous le regrettons vivement.

Les conteneurs à verres et à journaux situés rue de l'Egalité à Ste Eulalie ont été déplacés pour des raisons de nuisances. Là aussi se pose un problème d'emplacement. Dans un premier temps, nous allons les positionner à côté du cimetière, dans le recoin du gabarit. A cette occasion, je rappelle encore une fois que tout dépôt est strictement interdit au pied de ces colonnes.

La rentrée scolaire est déjà un souvenir !

Je souhaite à tous les élèves, de la maternelle à l'université une très bonne année scolaire.
Bien cordialement.

Le Maire.
D. Viala

ETAT CIVIL

A notre connaissance :

NAISSANCES :

Léonie et Gabin Peladan, nés le 6 juillet 2011 à Nîmes, enfants de Karine Nortès et Frédéric Peladan, petits enfants de Michèle et Gérard Peladan.

Gaëtan Marcon, né le 30 juillet 2011 à Nîmes, fils d'Emilie Enjolras et Sylvain Marcon, petit fils de Jacqueline et Yves Marcon, conseiller municipal, arrière petit fils de Madame Colette Marcon.

Natan Quet, né le 11 août 2011 à Nîmes, fils de Valérie et Samuel Quet, petit fils de Marie Jeanne et Guy Llinarés.

Léana Aldebert, née le 24 août 2011 au Puy en Velay, fille d'Elsa Brousson et Pascal Aldebert, petite fille de Patricia et Philippe Brousson

Zacariya Slimani, né le 31 Août 2011 à Brest, fils d'Elodie et Anisse Slimani, arrière petit fils de Maryvonne et Olympe Bhêly-Quenum,

Tous nos vœux de santé et bonheur aux bébés.

MARIAGE :

Fanny Veyrat et Olivier Collomb, le 27 Août 2011, demeurant à Ste Eulalie.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce couple.

DECES :

Monsieur Marcel Peladan, décédé le 4 septembre 2011, à Bagnols Sur Céze.

Monsieur Fernand Prunaretti, décédé le 17 septembre 2011, à Garrigues Ste Eulalie.

Nous avons également appris dans l'été le décès de M Robert Claude, suisse résident saisonnier depuis de nombreuses années à Garrigues.

Nous renouvelons notre sympathie à ces familles dans la peine.

SUCCES :

A notre connaissance :

Entrée en 6ème de Garrigues Ste Eulalie : Clara Campos, Robert Dixon, Lucas Gorgol, Alexis Mousset, Evann Roudil

D.N.D :

Anouck Bancillon Mention B

Nicolas Brunel Mention AB

Pauline Michel Mention B

Guillaume Didrat

Marion Vallat Mention Très Bien

Peter Servais

BEPA :

Laura Paris

BTS :

Anaïs Boutellier

BAC :

Mathilde Bancillon BAC S Mention B

Maëlle Galizzi BAC S Mention Très Bien

Steve Servais BAC Génie Civil Mention Bien

Lucile Braun BAC S

Chelsy Nogier BAC STG Mention Assez Bien

DUT :

Kévin Martineau DUT Génie Civil

INFORMATIONS DIVERSES

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat de mairie sera fermé le lundi 31 octobre 2011.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune et celles atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 2012 et désirant être inscrites sur les listes électorales, sont priées de prendre contact avec le secrétariat de la mairie avant le 30 décembre 2011.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Afin de permettre aux enseignants de fournir à l'Inspection Académique la prévision d'effectif la plus précise possible pour la rentrée 2012, les parents d'enfants atteignant l'âge de 3 ans au 31 décembre 2012 sont priés de venir en mairie avant le 21 octobre 2011.

NOUVEAUX HORAIRES PASSEPORT BIOMETRIQUE MAIRIE DE LA CALMETTE :

A compter du 1^{er} septembre 2011, le service des passeports biométriques de la Mairie de La Calmette change d'horaires. Le traitement des dossiers se fera sur **rendez-vous uniquement** le lundi de 14 heures à 16 heures 30 et le mercredi de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures 30 à 17 heures 30

Les remises de passeports s'effectueront également **sur rendez-vous** sur ces mêmes créneaux horaires. Pour une meilleure organisation du service, toute personne déposant un dossier de passeport à La Calmette **est tenue d'apporter un CERFA dûment complété, les pièces originales ainsi que les photocopies.**

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer votre demande dans n'importe quelle Mairie équipée du matériel nécessaire. Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de la Mairie.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le dimanche 20 novembre 2011, l'association TRISOMIE 21 propose d'apporter le petit déjeuner à domicile à l'occasion de la journée nationale de la Trisomie 21.

Un petit déjeuner complet, accompagné d'un journal du jour est servi à domicile contre une participation de 6.50 € pour le menu adulte et 1 € pour l'enfant. Inscription par téléphone avant le samedi 12 novembre 2011 au 04 66 84 14 37.

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Nom	Activités	Adresse	Coordonnées
AERNOUT Lionel GARD ECOLOGIE	Nettoyage écologique sans eau de véhicules à domicile ou à l'endroit de votre choix	4 Rue des Orangers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.19.17.52.74 E-mail : lionelaernout@yahoo.fr
ETS BERTETTO PEPINIERISTE	Plantes grimpantes et plantes à parfum.	15 Avenue de Collorgues 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.28.56 E-mail : ets.bertetto@laposte.net
SARL BANCILLON BTP	Bâtiment, Travaux Publics	5 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.20.29 Fax : 04.66.81.20.04
EURL LE BAYOU	Locations vacances	10 Impasse Pasquier 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 03 85 92 19 34 Port : 06 23 69 40 48 E-mail : gardella.claude@wanadoo.fr
ENTREPRISE BRESSAC Jean Marie	Electricité Générale	5 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 06.16.51.64.79
BROCHE Nicolas EURL Grain de Chaux	Ravalement de façade en enduits à la chaux aérienne, petite maçonnerie, zinguerie	6 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.18.23.07.10 E-mail : graindechoux@orange.fr

<i>Nom</i>	<i>Activités</i>	<i>Adresse</i>	<i>Coordonnées</i>
Garage BROUSSON Philippe	Mécanique Auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29
BRUNET André Domicile Services	Entretien, espaces verts, nettoyage, aide aux personnes...	3 Chemin du Gour de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.63.85.77 Port : 06.26.55.35.90
COSTE Alain Peintures Garrigaises	Rénovation, décoration, revêtements muraux, peintures extérieures et intérieures	7 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.25.32.03.67
SARL SPBS « Mil et un Délice »	Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie	2 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.52.28 Port : 06.89.73.57.19
ESTUBLIER Eddy ELEC +	Electricité, Climatisation, Alarme, Automatisation, Plomberie	5 Chemin du Gour de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél/Fax 04.66.59.40.21 Port 06.16.51.32.98
FAZAI Ayachi Carrosserie Garrigoise	Carrosserie, peinture auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29
FIQUET - DENEAU Mona	Location saisonnière	18 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 09.79.20.78.22 Port : 06.82.38.09.71
GALIZZI-LAUTIER Christine	Masseur kinésithérapeute	3 Avenue des Oliviers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.07 Port 06.11.58.31.10
S.E.E. GALIZZI	Travaux Publics	11 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.20.77
GARCIA SERVICES	Peinture, Ferronnerie, Plomberie, Petite maçonnerie	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.98.54 Port 06.21.83.83.53
GARCIA Sylvain	Création et entretien espaces verts	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.81.98.54 Port : 06.88.93.41.34
GIBERT Franck SANDALES DE L'UZEGE	Fabrication et Vente de Sandales Cuir	1 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.22.96.76 Port 06.25.73.69.29
ENTREPRISE GIBERT Sébastien	Maçonnerie Générale, Restauration	4 Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.00.40 Port 06.71.62.87.50 E-mail : sebastien.gibert4@wanadoo.fr
ENTREPRISE GOUT Luc	Maçonnerie Générale	40 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.24.81 Port : 06.16.25.42.82
HENRY Matthieu ECO ENERGIES	Installation équipements solaires	15 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 08.75.46.89.74 E-mail : eco- energies@wanadoo.fr
LA ROCCA Tony Jardins de Garrigues	Paysagiste, entretien et création de jardins	1 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tèl : 04.66.63.25.89
SARL MARCON & Fils	Maçonnerie Générale, restauration, charpente, couverture	30 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.21.63 Port : 06.30.85.59.38
MONTEIL Christine EURL VILLAS GARDOISES	Réalisation de villas, rénovation	4 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.21.54.63 Port : 06.23.23.77.94 www.villas-gardoises.com
QUET Samuel PPC	Plans, permis, conception Site : plans-permis- conception.web.officelive.com	9 Rue des Ormeaux 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.13.15.02.44 E-mail : samuelquet@hotmail.fr
RESTAURANT LA BERGERIE Angélique Herard Angélique Aviles	Restaurant Ouvert tous les jours Sauf le mardi soir et mercredi toute la journée	12 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.27.41 Port : 07.70.62.64.29
ENTREPRISE RUBI Jean Yves	Rénovation intérieure : Plaquiste	22 Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél. : 04.66.63.86.81 Port: 06.85.42.71.12 E-mail : rénovation-rubi @ wanado.fr
WAREMBOURG Florence	Coaching de la vie professionnelle et personnelle, psychothérapie	5 Rue Damon 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.71.61.02.42

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE

Stéphanie BORRELLI Rue de la Condamine	Tél : 04.66.37.02.93
Catherine BROUSSON 9 Avenue des Oliviers	Tel : 04.66.63.03.12
Nathalie JULVE 9 Rue des Tamaris	Tel : 04.66.81.29.99
Christine MOUSSET 15 Rue des Amandiers	Tel : 04.66.63.18.64
Myriam OLIVEIRA DA COSTA 31 Rue de l'Egalité	Tel : 04.66.81.99.59
Françoise VALLAT 4 Avenue des Tennis	Tel : 04.66.81.95.93

RESUMES DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le 27 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Patrick Bancillon qui a donné procuration à Marie Madeleine Gibert, de Stéphanie Roquel à Daniel Viala, d'Anne Le Voyer à Matthieu Henry, d'Anne Gout à Lionel Dussaut, d'Yves Marcon à Jean Pierre Congy. Jean Luc Gibert est absent.

Marie Madeleine Gibert est nommée secrétaire de séance.
Le compte rendu de la réunion du 15 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

1 COMPTE ADMINISTRATIF 2010 :

BUDGET GENERAL :

<i>Dépenses de fonctionnement 2010:</i>	- 441 485.72 €
Recettes de fonctionnement 2010 :	+ 451 002.93 €
Excédent de fonctionnement 2009 :	+ 513 234.06 €

Excédent de fonctionnement 2010 :	+ 522 751.27 €
<i>Dépenses d'investissement 2010:</i>	- 129 232.21 €
<i>Recettes d'investissement 2010:</i>	+ 65 835.00 €
Déficit d'investissement 2009	+ 18 829.35 €

Déficit d'investissement 2010:	- 44 567.86 €
EXCEDENT GLOBAL 2010	+ 478 183.41€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le compte administratif 2010.

BUDGET LOCAUX PROFESSIONNEL :

<i>Dépenses de fonctionnement 2010:</i>	- 9 734.84 €
Recettes de fonctionnement 2010:	+ 15 872.50 €
Excédent de fonctionnement 2009 :	+ 15 243.13 €

Excédent de fonctionnement 2010 :	+ 21 380.79 €
<i>Dépenses d'investissement 2010:</i>	- 11 778.13 €
<i>Recettes d'investissement 2010:</i>	+ 2 671.20 €
Excédent d'investissement 2009	+ 18 877.47 €

Excédent d'investissement 2010:	+ 9 770.54 €
EXCEDENT GLOBAL 2010	+ 31 151.33 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le compte administratif 2010.

2 COMPTES DE GESTION 2010:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les comptes de gestion 2010 dressés par Mme Albérola, trésorière, qui sont égaux aux comptes administratifs 2010 du budget de la commune et du budget annexe Locaux Professionnels.

4 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES EXTERIEURS A LA COMMUNE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer des subventions aux mêmes associations pour 2011, qu'en 2010 ainsi qu'une aide de 25 € par an pendant trois ans à compter de septembre 2011 à l'AOG section Hand Ball.

5 VOTE DES TAUX 2011 DES TAXES DIRECTES LOCALES :

La réforme des taux d'imposition à compter de 2011 répartit les recettes différemment entre la Commune, le Département et la Région et crée des compensations à reverser par la commune à l'Etat.

Le taux de la taxe d'habitation est calculé en ajoutant le taux communal 2010 et le taux départemental 2010 plus une augmentation de 1.034% compensé par la suppression des frais d'assiette.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est calculé en multipliant le taux de 2010 par 1.0485 correspondant à la suppression des frais d'assiette et de recouvrement.

Le taux de CFE (anciennement taxe professionnelle) est calculé en ajoutant le taux communal 2010, le taux départemental 2009 et le taux régional 2009 et en multipliant le tout par 0.84% pour compensation des bases puis par 1.0485 pour suppression des frais d'assiette et de recouvrement.

L'Etat nous assure que toutes ces modifications de taux ne doivent pas avoir d'impact sur le montant que devra payer le contribuable ni sur le budget de la commune.

D'après cette réforme, sans augmentation de taux, les taux communaux passeraient donc à :

Taxe d'habitation : 20.71 au lieu de 10.38, Taxe foncier bâti sans changement : 12.73, Taxe foncier non bâti : 53.28 au lieu de 50.82 et C.F.E. 23.84 au lieu de 9.79

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux pour 2011 et de les fixer comme indiqué ci-dessus.

6 ACHAT DE TERRAINS :

Terrain Garrisson : Proposition d'achat des 2 terrains sur l'aire communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'acheter à Monsieur Jacques Garrisson les parcelles cadastrées section AD N° 148 et 149, d'une superficie de 1 752 m². Le prix de ces parcelles est fixé forfaitairement à 100 000 € (cent mille euro).

- que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune de Garrigues Sainte Eulalie

Terrain Garrigasses :

Parcelle AC n° 184 de 1 275 m². C'est un terrain non constructible, en zone inondable.

Une proposition d'achat sera faite aux propriétaires, les frais de notaire seront à la charge de la commune. Le Conseil Municipal, à la majorité, décide l'achat de ce terrain.

7 BUDGET PRIMITIF 2011 :

Budget général :

Monsieur le Maire expose ses propositions budgétaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le budget primitif 2011 dont les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 036 414 € et les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à la somme de 693 816 € soit un total de 1 730 230 €.

Budget Annexe Locaux Professionnels 2011 :

Monsieur le Maire expose ses propositions budgétaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le budget primitif 2011 dont les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 36 980 € et les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à la somme de 9 770 € soit un total de 46 750 €.

8 QUESTIONS DIVERSES :

- Association Syndicale « Le Clos de la Condamine » : demande la rétrocession de la voirie privative et des espaces communs à la commune, le Conseil Municipal, à la majorité, n'est pas favorable à cette reprise.
- Piste de Skate : Son lieu d'implantation est toujours en discussion. Il est proposé d'étudier son implantation sur la parcelle AC n° 205 aux Garrigasses, mais cet emplacement ne fait pas l'unanimité.

La séance est levée 0 heure 10

L'an deux mil onze, le lundi 30 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala, Gérard Bancillon à Marie Madeleine Gibert, Bruno Michel à Patrick Bancillon, d'Anne Gout à Lionel Dussaut, Corine Lafeuillade est absente. Didier Kielpinski est nommé secrétaire de séance.

1 PERSONNEL

Proposition d'embauche de Thibaut Heyrault à compter du 20 juin 2011 à temps non complet : 20 heures par semaine.

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide la création d'un emploi d'adjoint technique territorial, à compter du 20 juin 2011 pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

2 PLAN LOCAL D'URBANISME :

Une réunion avec le cabinet Tournevire a eu lieu le 10 mai dernier pour faire le point sur les avancées du dossier. Une nouvelle réunion aura lieu le mardi 7 juin à 18 heures pour la présentation du projet de PADD.

3 MODIFICATION STATUTS DU SIVU DE CHOUDEYRAGUE:

Modification du périmètre suite à la prise de compétence Déchets par Nîmes Métropole. Les communes adhérentes au SIVU sont maintenant : Aubussargues, Baron, Collorgues, Saint Dézéry et Garrigues Ste Eulalie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification de ces statuts.

4 TRAVAUX DE BATIMENT :

TEMPLE : Mr Grillet, économiste, est venu voir la toiture du temple et doit faire une étude des travaux à réaliser et de leur coût.

MAIRIE : Prévoir une réunion de la commission des bâtiments pour étudier les coûts de chauffage.

Le conseil souhaite demander un avis au CAUE afin d'établir un bilan thermique.

5 AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE SMAGE DU GARDON :

Le Smage du Gardon a lancé une enquête publique sur les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant des Gardons. Les travaux sur notre commune consistent en un simple entretien de la ripisylve.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de formuler un avis favorable à ce dossier d'enquête.

6 APPROBATION MODIFICATION SCHEMA DE RANDONNEE DEPARTEMENTAL :

Afin de mettre le schéma de randonnée départemental du Conseil Général du Gard en concordance avec le schéma de randonnée en cours, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver cette modification.

7 QUESTIONS DIVERSES :

INTERCOMMUNALITE :

Monsieur le Préfet nous a notifié le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Le Conseil Municipal a trois mois pour se prononcer soit jusqu'au 5 août 2011. Si pas de décision, notre avis sera réputé favorable. Le schéma définitif sera arrêté le 31 décembre 2011.

La CCU a organisé une réunion et a convoqué les membres de l'entente ; une nouvelle réunion est prévue à Garrigues Ste Eulalie le 8 juin à 18 heures. Le Conseil devra donc émettre un avis motivé sur ces propositions

Vente Boulangerie P'TIT SEB :

M Danet Sébastien nous a informé de la vente de son activité à une SARL composée de 4 personnes (boulangers ou/et pâtisseries) qui reprend les 2 boulangeries : Collorgues et Garrigues Ste Eulalie à compter du 1^{er} juin 2011. Le bail ne change pas.

Fête de la Musique : Vendredi 17 juin avec animation musicale et cuisson de pains et pizzas dans le four.

CRAPE :

Dossier finalisé et présenté le 25 mai. Une réunion de présentation et d'information aura lieu le samedi 18 juin à 9 h 30 à Collorgues. Invitation à toute la population.

DISSIMULATION DES RESEAUX RUE DE LA CHAPELLE:

Suite aux travaux de dissimulation de réseau à Ste Eulalie, il est proposé d'enfourer également les réseaux sur 40 m dans la rue de la Chapelle. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces travaux.

La séance est levée à 23heures

L'an deux mil onze, le mercredi 20 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Matthieu Henry qui a donné procuration à Yves Marcon, Stéphanie Roquel à Daniel Viala, Anne Le Voyer à Marie Madeleine Gibert, Bruno Michel à Lionel Dussaut. Anne Gout est absente excusée.

Jean Luc Gibert est nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité des comptes rendus des réunions du 27 avril et 30 Mai 2011.

1. Vote sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Préfet nous a adressé le 5 mai 2011 le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et nous a demandé de délibérer dans un délai de 3 mois sur ses différentes propositions. Les Conseils Municipaux doivent se prononcer sur chaque proposition lorsque la commune est concernée. Sans délibération dans ce délai, son avis sera réputé favorable.

1 Création d'une communauté de communes élargie par fusion des trois communautés de l'Uzège, du Grand Lussan, du Pont du Gard et extension aux 7 communes isolées et Domazan. (48 communes pour une population totale de 49 612 habitants) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition.

2 SMICTOM de Saint Chaptès et SICTOMU : fusion de ces deux syndicats puis incitation à la Communauté de Communes (CC) élargie de prendre la compétence pour dissolution du syndicat qui subsiste :

Considérant que le Syndicat adhère au SITOM SUD GARD depuis sa création, que ce dernier traite l'ensemble des déchets ménagers collectés sur le territoire du Syndicat et valorise jusqu'à 93 % du tonnage collecté, en parfaite harmonie avec les préconisations du Grenelle Environnement ;

Considérant que le rapport Qualité de service/coût par habitant est très raisonnable incluant collecte et traitement ;

Le Comité Municipal, à l'unanimité décide de donner un avis défavorable au projet de Fusion du SMICTOM de St-Chaptès et du SICTOM de la région d'Uzès et d'émettre un avis favorable à la dissolution du Syndicat lorsque la Communauté de Communes élargie aura décidé d'exercer directement la compétence déchets ménagers.

3 SIVU DE CHOUDEYRAGUE :

La gestion des déchetteries sera transférée à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui recevra la compétence de collecte sur leur territoire : CC élargie ou Syndicat de traitement compétent ce qui entrainera la dissolution du SIVU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le transfert de la gestion de la déchetterie à l'EPCI qui aura reçu la compétence « collecte » sur leur territoire, à savoir : la nouvelle communauté de communes Uzège/Grand Lussan/ Pont du Gard, lorsque celle-ci sera créée et qu'elle aura reçu la compétence « Collecte » ou l'organisme auquel elle l'aura délégué.

4 SIE Région de St Chaptès :

Fusion avec les 2 autres syndicats du Gard pour création d'un seul syndicat d'électrification mixte fermé à cadre départemental :

Avis favorable du Conseil Municipal ;

5 SIVOM DE LA REGION DE COLLORGUES :

Proposition de fusion avec :

* le SIAEP et assainissement de St Laurent la Vernède, * le SI des Eaux de Remoulins et Saint Bonnet du Gard, * le SIAEP et Epuration Eaux Usées Région de Lussan,* le SIAEP de Montaigu, * le SIAEP du Pont du Gard. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable.

6 SM DFCI DE L'Uzège : composé d'Aubussargues, Baron, Garrigues Ste Eulalie et la CCU : compétence vraisemblablement transférée à la communauté de communes élargie ce qui entrainera la dissolution de ce syndicat. Avis favorable du Conseil Municipal.

7 SIRS COLLORGUES GARRIGUES SAINTE EULALIE :

Proposition de fusion avec le SIRP d'Aigaliers, Baron et Foissac et le SIRS de Bourdic et Aubussargues. Une réunion a été organisée à Foissac avec les responsables des trois SIRS. Il a été décidé unanimement de refuser cette fusion. Avis défavorable du Conseil à l'unanimité.

2. MODIFICATION STATUTS DU SMICTOM DE ST CHAPTÈS :

Le Smictom de St Chaptès lors de sa réunion du 17 mars 2011, a décidé d'approuver la modification de l'article 1 de ses statuts portant retrait des communes de Saint Chaptès, Dions et Sainte Anastasie et la modification de son nom : SMICTOM de Massargues ainsi que le transfert du siège social à Aubussargues.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications.

3. TRAVAUX AU TEMPLE :

Deux propositions de maîtrise d'œuvre ont été établies, celle de M Grillet a été retenue.

Un dossier de demande de subventions pourrait être fait avec les éléments de M Grillet et déposé auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Etat, des élus : députés, sénateurs....

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de demander des précisions complémentaires dans la proposition de M Grillet et d'approuver les demandes de subventions. Gérard Bancillon est désigné pour suivre le dossier

4. CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE AMENAGEMENT CARREFOUR ENTREE GARRIGUES :

Une consultation de bureaux d'études a été lancée pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du carrefour.

4 offres ont été reçues. Le Conseil Municipal, à la majorité décide de retenir l'offre d'Azur Géo, offre la mieux disante.

5. QUESTIONS DIVERSES :

a) LOCATION FOYER GYM VOLONTAIRE :

Cette association organise des cours de gym deux jours par semaine : le lundi et le jeudi.

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention pour l'année 2011/2012 aux mêmes conditions que 2010/2011. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

La séance est levée à 22 heures 30.

DES NOUVELLES DE NOS CLUBS

CALENDRIER DES FESTIVITES :

Samedi 22 octobre 2011 : Vins Primeurs et Castagnade organisés par le Temps des Copains sur la Place de la Mairie.

Dimanche 6 novembre 2011 : Loto du Club des Aînés à 15 heures 30 au foyer.

Vendredi 11 novembre 2011 : Commémoration à 11 heures 30 devant le monument aux morts.

Samedi 26 novembre 2011 : Loto de la Communauté Protestante à 15 heures 30 au foyer.

Samedi 17 décembre 2011 : Loto du Sou des Ecoles à 20 heures 30 au foyer.

TERRE DES ENFANTS

C'est la rentrée... donc le moment des bonnes résolutions ! Une très bonne résolution serait de venir rejoindre notre groupe, une bonne résolution serait de participer à nos manifestations et là je compte sur vous. J'espère que vous serez nombreux à Collorgues pour voir le film rapporté de Madagascar par Magali Saint Martin et André Olivés « A la rencontre de nos filleuls ».

A bientôt.

L. Mordant

CLUB DES AINES LA FARIGOULE

Après l'agréable « Journée Paëlla » fin juin, suivie des vacances, la Farigoule a repris ses réunions bimensuelles mardi 6 septembre. Les personnes qui le souhaitent peuvent, dès à présent, la rejoindre, sans attendre l'Assemblée Générale, salle de la Mairie, à partir de 14 heures 30.

Rencontres conviviales, jeux de société, goûter.

Vendredi 30 septembre : sortie bouillabaisse à Salin de Giraud.

Dimanche 6 novembre : loto au foyer à 15 heures 30, suivi de l'apéritif-grillades.

Bienvenue à tous.

RANDONNEE PEDESTRE GARRIGOISE

L'Association de Randonnée Pédestre Garrigoise propose une marche le 3ème dimanche de chaque mois. Ces marches, généralement entre 10 et 14 km, sont accessibles à tous.

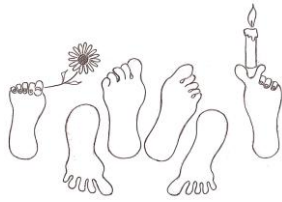
Le thème des prochaines sorties : - 16 octobre : Pont de Montvert

- 20 novembre : Gorges du Gardon

- 18 décembre : autour de Garrigues.

Contact : Président : Philippe Gallois 04.66.81.25.37 06.14.35.84.94.

Site Internet : <http://randonneepedestregarrigoise.sports.officelive.com/default.aspx>



*Association
Le temps des copains*

CINEMA EN PLEIN AIR

Plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées autour du pigeonnier de Garrigues pour assister à la projection de la comédie *Le Petit Nicolas*. De nombreux éclats de rire ont ponctué cette dernière soirée d'août. C'est la quatrième édition gratuite de ce cinéma sous les étoiles en collaboration avec Cinéplan et avec l'aide de différents parrains du village.

VINS PRIMEURS et CASTAGNADE



samedi
22
octobre 2010

Place de la mairie

Concert avec

« **Les Woobies Brothers** »

Fervents défenseurs d'un héritage Soul/Funk/reggae authentique. Ces 4 guerriers du groove sont avant tout un groupe de scène. Entre Soul suave, Funk électrique et reggae 60'. Attention talent !



**PROJECTION
DE FILMS TAURINS
LE SAMEDI 19 NOVEMBRE
AU FOYER EN SOIREE**



L'ECHO DES GARRIGUES

CAMPS D'ADOS ETE 2011, récit de Mohamed, animateur

Il y a eu deux mini séjours pour les enfants de 7 à 11 ans à Saint Jean de Maruejols dans le Gard et deux séjours pour les adolescents à l'Espiguette au Grau du Roi.

Cette envie des enfants ainsi que des jeunes, de partir vivre quelques jours sous une tente de camping se manifeste de plus en plus. A croire que les jeunes se passionnent pour certaines activités telles que faire la vaisselle, préparer le repas, débarrasser la table ou encore dormir sur un matelas gonflable (qui se dégonfle toutes les nuits d'ailleurs...) Mais à vrai dire, je pense qu'ils aiment par-dessus tout passer du temps avec leurs amis, découvrir de nouvelles activités et aussi quitter le cocon familial pour trouver une réelle autonomie (sous la surveillance discrète des animateurs bien sur !).

Colonies 7/11 ans

En ce qui concerne les colonies des plus jeunes, nous avons fréquenté le Camping Universal. Un cadre idyllique pour nos petits, vaste (pas de voisin), emplacement sous les arbres, et la rivière à quelques minutes du campement à pieds !

Chaque groupe a pu profiter de ce lieu durant trois jours et malgré l'excitation de certains enfants, la première nuit n'a pas été simple pour tout le monde. Loin de ce fameux cocon, un petit nombre d'enfants ont eu l'incontournable coup de blues. Mais après de longues discussions et surtout le coup de fil passé aux parents, ils ont pu dormir sur leurs deux oreilles.

L'activité principale du mini séjour était le Canoë Kayak. Les enfants étaient par deux et ont tout de même descendu 8 kms de rivière et dans des conditions pas vraiment avantageuses car, à cette période de l'année, la Cèze manque cruellement d'eau !

La vie sur le campement fut très sympathique, plusieurs activités ont été mises à disposition, jeux de ballon, jeu d'échec, Ping-pong, badminton, bronzage...

Colonie 12/17 ans

Direction l'Espiguette au camping quatre étoiles du Jardin de Tivoli, un univers totalement différent que le camping Universal !

Tout y était, le camping avait son propre magasin, un parc aquatique, des terrains de sports, un parcours de santé, un bar (mais sans alcool pour les jeunes bien sur !!), une discothèque, un espace animation de soirée avec le grand concours des Miss... Bref, vous l'aurez compris, toutes les conditions de rêves pour des adolescents cherchant à passer de bonnes vacances. D'ailleurs tous nos jeunes étaient prêts, de beaux habits, des lunettes de soleil et aussi de l'argent de poche...

Il faut rajouter à tous ces avantages, les activités programmées durant les journées : paint ball, mini-golf, catamaran, sortie pêche en voilier, visite du Seaquarium, journée à Indiana River. Les jeunes ont pu découvrir ou revivre ces activités.

L'ambiance était au rendez-vous, la sympathie et le savoir vivre des groupes ont contribué au bon fonctionnement des séjours. Bien entendu il y a eu quelques petits accrochages entre certains mais une « colo d'ados » sans accrochage ne serait pas une « colo d'ados »...

Mais durant le premier séjour, une mésaventure est venue troubler notre bonne ambiance.

C'était la nuit du 13 juillet, la météo annonçait des intempéries mais pas de quoi s'inquiéter !! Pourtant cette nuit fut très courte en heures de sommeil. La pluie et le vent se sont acharnés sur nous et surtout sur notre matériel (tente, frigo, réserve de nourriture, la grande tente qui nous sert de cuisine...) Les dégâts ont été considérables, la grande tente s'est envolée et a atterri de l'autre côté de l'emplacement. Heureusement elle n'a blessé personne. Les garçons ont dû déménager à cause des inondations et se sont réfugiés dans le mini bus pour y passer la nuit !

Le lendemain après toutes ses émotions, une solidarité spontanée s'était mise en place et la reconstruction de notre campement s'est réalisée par l'ensemble du groupe (je sais, c'est beau l'entraide...) Après cet évènement, toutes les précautions ont été prises pour éviter tout autre incident de ce genre !

Pour conclure, les séjours apportent des grands moments de complicités. Cela nous permet de mieux les connaître, de partager des moments souvent riches en émotion en dehors de leur milieu habituel.

Pour certains, ce fut la dernière occasion de participer aux colonies, La Der des Der... Difficile d'imaginer la suite des événements sans ces jeunes qui nous accompagnent depuis cinq ans déjà ! Toutes ces années ont contribué à créer des amitiés, des complicités et nous ont permis de vivre des moments forts de rigolades, de discussions, de cuisine et bien d'autre encore... Tout cela restera sans aucun doute gravé dans les annales. Certains de ces jeunes approchent la majorité et nous espérons vraiment les revoir. Peut-être en tant qu'animateur...

Mohamed.

CAMP D'ADOS 15 / 17 ans : Compte rendu du camp d'ados campeurs de 15/17 ans, fait par les filles : Anouck, Pauline, Emma, Marion.

Cette année nous sommes partis avec la jeunesse Garrigoise, Collorgoise et les accompagnateurs de l'Association Equilibre pour une semaine en camp au Grau du Roi.

Dès notre arrivée au camping « Le Tivoli » le lundi 18 juillet, un emploi du temps des tâches quotidiennes a été établi par les 2 moniteurs afin d'assurer le bon déroulement de la semaine.

Nous avons fait diverses activités tout au long du séjour : mini golf, plage, acrobranche, canoë, paint-ball, pêche, volley-ball, catamaran, seaquarium.

A la fin de chaque journée, nous allions profiter de la piscine du camping et de ses soirées dansantes.

L'ambiance au sein du groupe était très conviviale, la bonne humeur était au rendez-vous.

Nous sommes rentrés le 24 juillet, avec d'excellents souvenirs plein la tête.

GARRIGUES AU FOUR ET A LA FETE

C'est le vendredi 17 juin, avec quelques jours d'avance, que la fête de la musique a une nouvelle fois battu son plein avec cette année une animation particulière.

Pour la première fois, cette fête s'est déroulée au cœur du village sur la place du 19 mars 1962 qui jouxte le four à pain récemment rénové. Ce choix n'était pas innocent car l'aspect festif a été associé à l'aspect pédagogique.

Pour cette première chauffe du four qui a débuté dès 9 heures du matin une belle cuisson a été mise en place. En effet la classe de CM 1/CM 2 de Joséphine ACCABAT a mis la main à la pâte car dès le début de l'après midi, solidement encadrés et conseillés par deux boulangers du village, Sébastien Danet et Jean Luc Buenaventas, ils ont commencé à pétrir la pâte puis à l'étaler et la garnir afin d'en faire d'excellentes pizzas, pizzas aussitôt enfournées dans le nouveau four.

Dès 19 h, les 30 exécutants du groupe de percussions brésiliennes « Musique, Musique » en alternance avec des jeunes amateurs du village ont assuré l'ambiance pendant que les nombreuses personnes présentes dégustaient les premières pizzas cuites dans le four communal en souhaitant que cette manifestation se renouvelle.

L'association des randonneurs a pris en charge la buvette ainsi que la vente de sandwiches.

La fête s'est prolongée tard dans la soirée et cette animation délocalisée a été très appréciée par tous les participants.

ECHOS DE LA FETE DU 13 JUILLET :

Comme annoncé dans un précédent bulletin, les bénéfices de la buvette de cette soirée ont été affectés à l'achat de matériel pour loto qui sera mis à la disposition des associations organisatrices de ces manifestations. Ce nouveau matériel, boulier et cartons, est disponible dès à présent.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette action.

SAINTE EULALIE SANS FIL

Si vous levez la tête en promenant dans les rues du cœur de village vous ne verrez que le ciel car la toile d'araignée de fils a disparu sous terre, les photos prises avant et après montrent le nouveau paysage.



LA Foudre A GARRIGUES STE EULALIE



Samedi 17 septembre, vers 18h30, la foudre est tombée dans le jardin d'un particulier, au quartier « des Garrigasses ». Une explosion, « comme une bombe pendant la guerre » a traumatisé la famille et effrayé tous les voisins. La détonation a été entendue jusqu'à Ste Eulalie. L'éclair a dépecé un pin quarantenaire de son écorce. L'électricité a suivi la racine du pin en creusant une tranchée de 20cm sur 3 mètres de long pour atteindre le moteur de la piscine qui a explosé ! Leurs voisins ont décrit avoir vu « une lumière bleue » ou « blanche traversant le salon », « le bureau », « l'ordinateur » dans les fractions de secondes qui ont suivi l'impact. Le différentiel du compteur a protégé la maison et ses habitants en explosant lui aussi. Les pompiers et EDF sont intervenus rapidement. Fort heureusement, pas de blessés lors de cet événement extraordinaire et les dégâts, bien que nombreux, ne sont que matériels. Voilà de quoi alimenter les conversations à la boulangerie, à la sortie de l'école ou sur la place du village ! On dit que « la foudre ne tombe jamais deux fois au même endroit » : cette famille l'espère, en tous cas...

Stéphanie Henry

QUAND VANDALISME RYTHME AVEC BETISE !!

Dans le bulletin de décembre 2009 nous avons eu le plaisir de vous présenter la réhabilitation de la passerelle du ruisseau de Bergen par les employés municipaux ; dans le bulletin que vous avez dans les mains nous vous informons qu'une dalle de cette passerelle a été brisée



volontairement car elle présente de nombreux impacts suite à des chocs violents.

Cette dégradation aurait pu

avoir de graves conséquences si la dalle s'était rompue lors de son

franchissement par des piétons.

Merci à la personne qui a constaté cette dégradation et qui l'a aussitôt signalée en mairie afin que la sécurité des lieux soit assurée ce qui rassure tout de même sur le sens du civisme de certains de nos compatriotes. Nos agents communaux ont procédé à la sécurisation de la dalle.



NUMEROTATION DES HABITATIONS :

Comme annoncé dans le bulletin de juin la numérotation des habitations du village est terminée.

Mises à part quelques réactions anecdotiques, elle s'est bien déroulée en étroite collaboration avec les habitants quant à l'apposition des numéros.

Afin que cette mise en place soit rapidement opérationnelle, nous vous proposons ci-dessous un modèle de lettre à envoyer à vos correspondants.

A France Télécom ou ERDF ou autres

Garrigues Ste Eulalie le 2011

Mr et Mme Bernard DUPONT
13 Rue des Micocouliers
30190 Garrigues Ste Eulalie

Madame, Monsieur,
La Commune de Garrigues Ste Eulalie ayant récemment procédé à la numérotation des habitations du village, veuillez prendre note de ce nouvel élément dans mon adresse postale comme indiqué ci-dessus. Meilleures salutations.

VOUS AVEZ DIT RADIER ?

Selon le dictionnaire, un radier est une dalle en béton qui constitue le plancher d'une fosse, d'un canal. Dans le cas de nos chemins communaux la mise en place de radiers permet de canaliser la traversée de chemins par l'eau lors de fortes précipitations sans les dégrader.

Cet été, la création de deux nouveaux radiers a nécessité la mise en œuvre de 6 mètres cubes de béton livrés par toupie.



REEMPLACEMENT DE BUSES



Dans le cadre des travaux de réfection de la route départementale 982 entre Moussac et le carrefour de Bourdic l'unité territoriale d'Alès (ex DDE) a recalibré les ruisseaux bordant cette voie et a demandé aux utilisateurs concernés de mettre en conformité les différents ponceaux des chemins et passages débouchant sur cette route.

Ce recalibrage des ponceaux a imposé à la municipalité de reprendre les débouchés du chemin de Nîmes et de la rue Lombard Dumas situés à l'entrée Est du village.

Ces travaux, qui ont consisté à supprimer les buses existantes et à les remplacer par des buses d'un diamètre intérieur de 500mm se terminant en « sifflet » ce qui dispense de la pose de tête de ponts, ont été effectués par les employés municipaux dans d'excellentes conditions malgré les contraintes de sécurité inhérentes à la proximité de la route départementale.

GARRIGUES prend de la hauteur



L'unité territoriale d'Alès qui gère la route départementale qui traverse Garrigues a procédé au remplacement des panneaux d'entrée et de sortie du village côté Uzès.

Ce remplacement permet une meilleure visibilité de l'entrée mais ne doit pas faire oublier que le renouvellement du revêtement de cette voie vient d'être refait, il nous était promis par ce service des routes depuis 2 ans !

Les panneaux d'entrée de Ste Eulalie devraient être changés en 2012.

UNE DISPARITION HEUREUSE

Les habitants de Sainte Eulalie malgré un peu de nostalgie ont apprécié la disparition du transformateur E.D.F de la place des retraités.

Cette démolition s'inscrit dans le cadre de l'enfouissement des divers réseaux aériens qui défiguraient le cœur du village.

Du haut de ses 54 ans, le « transfo » a résisté pendant 1 heure aux coups de bouterolle d'un engin de l'entreprise GALIZZI. En effet il a fallu pratiquer une démolition « chirurgicale » pour obtenir un effondrement maîtrisé compte tenu de l'environnement, ce qui a été fait de manière magistrale.



PALMARES DES INCIVILITES

Cherchez les drapeaux ⇨



Peut être de l'Art ! ⇨



⇨ **Dépôt sauvage**



⇨ **Les ruisseaux préfèrent l'eau**



La page de la Bibliothèque Municipale

Rentrée

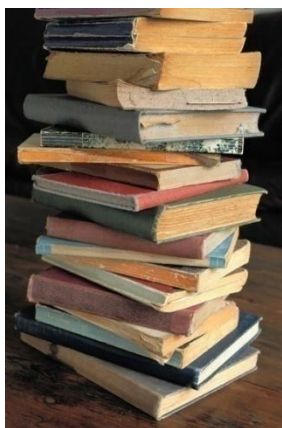
Nous sommes heureux de vous rappeler que la bibliothèque municipale de Garrigues Sainte Eulalie a rouvert ses portes depuis le début du mois de septembre aux horaires habituels :

Le mercredi de 16h à 18h

Le vendredi de 17h à 19h

Nous vous y attendons nombreux, avec un fonds de livres souvent renouvelé grâce notamment au prêt du bibliobus, et toujours pour une inscription

modeste de 5 euros par an.



Nous rappelons que ce lieu convivial d'échanges et de culture dans votre village fonctionne essentiellement grâce à la bonne volonté de bénévoles qui seraient plus qu'heureux d'accueillir dans leurs rangs de nouveaux volontaires. Aussi si le cœur vous en dit : **VENEZ NOUS REJOINDRE !**

Heure du Conte

Fabienne et Stéphanie, nos conteuses bénévoles, vont continuer, à raconter des histoires aux enfants qui le souhaitent : avec un seul mot d'ordre : faire plaisir au plus grand nombre !!!

Les tous petits 0-3 ans accompagnés de leurs mamans (ou papas) ou de leurs assistantes maternelles seront les bienvenus les :

- mardi 11/10/11 à 10 heures à la bibliothèque.
- mardi 8/11/11 à 10 heures à la bibliothèque.
- mercredi 14/12/11 à 15 h au foyer pour les contes de Noël.

Les 3-6 ans aussi accompagnés ! Seront accueillis le 3eme mercredi de mois à **17h**

- mercredi 19/10/11 à 17 heures à la bibliothèque.
- mercredi 16/11/11 à 17heures à la bibliothèque
- mercredi 14/12/10 à 15h au foyer pour les contes de Noël.

Pour les plus grands, les 7-10 ans, qui l'an dernier avaient découvert les aventures d'Ulysse ils auront l'occasion de s'aventurer à la suite d'autres héros à découvrir :

- mercredi 19/10/11 à 16 heures à la bibliothèque.
- mercredi 16/11/11 à 16 heures à la bibliothèque.
- mercredi 14/12/11 à 15h au foyer sera réservé aux contes de Noël pour tous !

Ces animations sont gratuites, les enfants sont sous la responsabilité des parents ! Venez nombreux !

Exposition sur les Capitelles

Devant le succès rencontré l'an dernier par l'exposition sur les traditions camarguaises l'équipe de la bibliothèque a décidé de renouveler l'expérience cette année encore, en accueillant une exposition sur les Capitelles Gardoises avec le concours du service culture du Conseil Général.



Ces cabanes de pierre grandes comme des mouchoirs de poche que l'on peut découvrir en parcourant la campagne languedocienne ont plusieurs noms selon les régions (cabanon ; capitelles ; borie ; maset).

CABANON est employé un peu partout en France et vient du mot provençal « cabanoun »

BORIE est le mot savant employé en Provence.

MASET qui est surtout utilisé en Languedoc est un diminutif de mas.

CAPITELLE qui vient de l'occitan « capitéla » qui signifie « cap ou tête » n'est pas dans le dictionnaire.

Les capitelles ne datent pas des gaulois. Elles ont été construites bien plus tard, vers les 17eme, 18eme, 19eme siècles. Elles sont l'œuvre de paysans, de vigneron ou de simples ouvriers accédant à la propriété de quelques arpents de terre à défricher.

Afin de rendre le terrain, souvent ingrat, propre à la culture de la vigne ou de l'olivier, les paysans commençaient par enlever les grosses pierres, puis les petites. Ils entassaient des monticules de pierres (les clapas) aux bords des terrains et des chemins. Ces pierres étaient soigneusement triées suivant leurs formes et leurs tailles et servaient à la construction de murs ainsi qu'à la construction des CAPITELLES.

Le vernissage de cette exposition se fera au foyer communal le vendredi 14 octobre à 18h, elle sera ensuite visible

**le samedi 15 octobre de 15h à 18h, le dimanche 16 octobre de 10 h à 12h,
le mercredi 19 octobre de 16h à 18h et le vendredi 21 octobre de 17 à 19 heures**



Horaires

Nous rappelons à nos adhérents que la bibliothèque sera fermée le vendredi 14 octobre ainsi que le vendredi 21 octobre 2011 pour cause d'exposition au foyer communal. Mais le mercredi 19 octobre les contes seront maintenus à la bibliothèque et le foyer sera ouvert. Il faudra noter également que nous fermerons nos portes pendant les vacances de Toussaint, et le vendredi 11 novembre 2011. Pensez donc à venir faire le plein d'ouvrages pour ne pas être à court de lecture !

LE COIN DU CHASSEUR

L'ÉTOURNEAU

Il est également appelé étourneau sansonnet et fait partie de la famille des sturnidés.

Ces vols d'oiseaux que nous voyons régulièrement dans nos régions sont à la fois sédentaires et migrateurs ; leur population est évaluée à environ 600 millions d'individus mais elle diminue et a été classée parmi les espèces quasi menacées.

L'étourneau est présent en Amérique du Nord, dans toute l'Europe, en Afrique du Nord ainsi qu'en Australie.

Il ressemble à un merle noir mais a des plumes brillantes, violettes et vertes sur tout le corps, couleurs qui peuvent varier selon les saisons, son bec est jaune avec la base gris bleu chez le mâle et rosâtre chez la femelle.

L'étourneau sansonnet est un vrai petit glouton qui picore tout ce qu'il trouve de comestible sur le sol ; les cultivateurs de l'Europe de l'Ouest ne l'apprécient pas par rapport à son penchant omnivore (cerises, olives, raisins...) alors que ceux de l'Europe de l'Est y sont favorables car il y est essentiellement insectivore ; il se déplace toujours en groupe et peut parcourir en une journée de 20 à 25 kilomètres pour se rendre de son nid à une source de nourriture. Contrairement à une idée reçue, les étourneaux ne s'attaquent pas aux autres oiseaux pour se sustenter.

C'est un oiseau téméraire, mais aussi social et grégaire, il n'a pas d'habitat très précis et on peut le trouver dans les champs, les landes, les pelouses, les trous d'arbres etc....

Leur coordination lors des vols est spectaculaire car ils peuvent voler par milliers, plonger, tourner, aile contre aile sans jamais s'accrocher.

Pour sa reproduction le mâle peut opter pour un trou d'arbre, de mur, une falaise, un clocher éventuellement dans lequel il va construire son nid à l'aide de racines, de paille et d'herbes sèches.

L'étourneau est un oiseau spontanément bruyant et bon imitateur ; en captivité il apprend à imiter toutes sortes de sons et de paroles, à tel point qu'il a été surnommé « le mainate du pauvre ».

L'expression « roupie de sansonnet » est utilisée pour désigner une chose négligeable.



LES NOUVELLES DU R.P.I.

LA RENTREE DES CLASSES

Le lundi 5 septembre 142 enfants de Collorgues et Garrigues Sainte Eulalie ont retrouvé les bancs de l'école, 76 scolarisés à l'école de Collorgues répartis en 3 classes : 27 en moyenne/grande section avec Caroline ASSEMAT, 26 en petite/moyenne section avec Sandra GENEVAUX et 23 en G.S./ C.P avec Anne Cécile PRIOU et 66 à Garrigues Ste Eulalie: 22 en C.E.1/C.E.2 avec Olivier BUGNI, 26 en C.E.2/C.M.1 avec Stéphane CASTAN et 18 au C.M.2 avec Joséphine ACCABAT. Le personnel travaillant sur les écoles se compose de Fabienne BRESSAC, Claudette GIRAUD, Sandrine CLAUZEL, Fannie BRESSAC, Pascale FERARI et Emilie ROQUEL.

S.CASTAN

CALENDRIER VACANCES ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

Vacances de la Toussaint	samedi 22 octobre	<u>mercredi 2 novembre</u>
Vacances de Noël	samedi 17 décembre	<u>mardi 3 janvier</u>
Vacances d'hiver	samedi 11 février	lundi 27 février
Vacances de printemps	samedi 7 avril	lundi 23 avril
Pont de l'Ascension	mardi 15 mai	lundi 21 mai
Vacances d'été	jeudi 5 juillet	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

CRECHE DANS L'ÉGLISE DE GARRIGUES

Dans l'autel de l'église de Garrigues, pour la quatrième année consécutive, une crèche provençale sera installée avec toujours des nouveautés. Des visites sont programmées les dimanches 11 et 18 décembre 2011 de 15 heures à 18 heures.

Laurent Bancillon et son équipe seront heureux de vous y accueillir.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

 04 66 81 24 07

Fax : 04 66 81 29 77

E-mail : garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H

PERMANENCES

Le **MAIRE** reçoit le vendredi de 10H30 à 12H00 sur rendez-vous

Les ELUS vous reçoivent sur rendez-vous à demander au secrétariat

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

GIBERT Marie-Madeleine Tel: 04 66 81 20 85

CORRESPONDANTE REPUBLICAIN D'UZES

HENRY Stéphanie Tel : 04 66 63 17 71

ASSOCIATION		PRESIDENT	TELEPHONE
COMITE DES FETES		LONGUET Eloi	
LA FARIGOULE, club des Aînés		DURET OZIL Simone	04 66 36 14 76
TERRE DES ENFANTS		MORDANT Lucie	04.66.81.20.84
EGLISE CATHOLIQUE		BANCILLON Bernadette	04.66.81.22 97
EGLISE REFORMEE		DARBOUSSET Sullyse	04.66.81.27.47
SOU DES ECOLES		BORRELLI Christophe	06.76.21.46.44
SOCIETE DES CHASSEURS		MARCON Yves	04.66.81.21.63
BOULEGA TE		ROQUEL Jean-Paul	06.15.65.51.09
LA JEUNESSE GARRIGOISE		BOUDON Mikaël	06.77.84.00.24
LE TEMPS DES COPAINS		MICHEL Bruno	04.66.81.91.61
RANDONNEE PEDESTRE GARRIGUOISE		GALLOIS Philippe	04.66.81.25.37 06.14.35.84.94
VIVE LA FETE		JULVE Cédric	06.45.62.54.04